



**PROCÈS-VERBAL
COMITE DIRECTEUR
Vendredi 04 Juin 2021 à 19h00
SAINT JOSEPH**

Membres :

Présents : M. Yves ETHEVE (Président), M. Jacky AMANVILLE, M. Johnny PAYET, Mme Laurence GRIS, M. Thierry GUICHARD, Mme Marie Christine LEBON, Mme Géraldine MARSCHALL, M. Daniel ROUVIERE, M. Mickael TECHER, M. Herman TRULES, M. Stéphane FONTAINE, M. Shakir AKHOONE, M Jérémy PIQUET.

Absent(s) excusé(s) : Dr Jean Jacques DUCRET, M Irshad ABDUL MUNAF, M. Patrick GRONDIN, M. Sharif ISSOP, M. Max RAYEPIN, M. Rosaire MORISCOT, M. Jean Hugues TOSSEM.

Personnel LRF: M. Hosman GANGATE, M. Eric TOURON.

Mme Laurence GRIS est désignée secrétaire de séance.

1) ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Le Comité Directeur de la Ligue Réunionnaise de Football assiste par visioconférence à l'Assemblée Générale Fédérale.

Des modifications réglementaires sont apportées au niveau :

- Des ententes des clubs
- Des dossiers médicaux
- Statut des éducateurs
- Statut de l'arbitrage

Les différents budgets prévisionnels et validation des comptes de la FFF ont tous été adoptés.

2) PROGRAMME FORWAD

Le Président informe les membres qu'il n'a pas de nouvelle du programme FORWAD. Un courrier de relance sera envoyé à la Fédération Française de Football. Ce programme est essentiel pour l'accompagnement des clubs.

3) EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

La Ligue Réunionnaise de Football a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour l'Equipe Technique Régionale. Il sera affecté à M. Jimmy BEHLOW pour ses déplacements dans le cadre de la formation des techniciens.

4) MODALITES DE REPRISE

L'accueil du public devrait être autorisé dans les stades, les jauges (35% ou 1 000 spectateurs maximum) pour la Réunion ne sont pas encore confirmées. Le Préfet devrait s'exprimer prochainement à ce sujet. Certains

matchs organisés par les clubs et la LRF devraient dépasser les mille personnes et nous obliger à exiger le pass-sanitaire notamment sur des finales de Coupes.

5) ENGAGEMENTS

- Demande de l'école de Foot de Saint François qui veut engager une équipe en Régionale 3. Le Comité Directeur donne un avis favorable.
- Demande d'engagement de l'OLYMPIAKOS DE SAINT LOUIS. Le Comité Directeur n'est pas favorable en l'état et en l'absence de stade libre le Bureau se réserve le droit d'analyser à nouveau cette demande si la situation devait évoluer.
- Situation du SAINT DENIS FAV SPORT. L'engagement de ce club n'étant pas réglé à ce jour, le Comité Directeur confirme la non-participation de ce club aux compétitions de la LRF pour la Saison 2021.

6) COURRIERS

- Courrier de La Tamponnaise demandant l'autorisation d'organisation d'un tournoi Vétérans le 14 juillet 2021. Le Comité Directeur donne un avis favorable.
- Courrier de M. Axel FASY demandant le soutien de la Ligue à la suite de propos tenus en son rencontre dans les journaux. Le Comité Directeur donne un avis favorable à sa demande Le Président évoquera sa situation avec Le Conseil Juridique de la ligue.

7) ROLAND GARROS

Le local de Roland Garros a été vidé de toutes sortes d'ordures diverses et enfin nettoyé. Dès que les coûts définitifs d'aménagement seront à notre disposition, le Comité se prononcera.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

Le Secrétaire



Le Président,

M. Yves ETHEVE.

